

La Journée de Commémoration Nationale le dimanche, 7 octobre 2012 à Luxembourg

Programme :

Service religieux à la Cathédrale

En présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc, un service religieux sera célébré à 9.30 heures en la Cathédrale de Luxembourg par Monseigneur Jean-Claude Hollerich, Archevêque de Luxembourg.

Le programme musical sera exécuté par la Maîtrise de la Cathédrale et la Musique Militaire.

Cérémonie au Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise

Après le service religieux, une cérémonie se déroulera vers 10.35 heures au Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise. Sont invités à participer à cette cérémonie les Ambassadeurs résidant à Luxembourg, les Autorités, les membres du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance, les membres du Comité directeur pour le Souvenir de l'Enrôlement forcé, les représentants des associations des Anciens Combattants, de la Résistance et des Enrôlés de Force, un groupe de jeunes porteurs d'histoire et de mémoire..

A Son arrivée au Boulevard Roosevelt, au pied du Monument, Son Altesse Royale le Grand-Duc est accueilli par **le Ministre de la Défense** et le Chef d'Etat-Major .

A son arrivée au "Kanounenhiwel" le Souverain déposera une couronne de fleurs devant le Monument, puis ranimera la Flamme du Souvenir. Ensuite le Grand-Duc Se rendra à l'intérieur du Monument pour signer le Livre d'Or.

A la sortie du Monument, le Grand-Duc saluera les porte-drapeaux, les présidents des comités directeurs du souvenir, les représentants des mouvements et des associations patriotiques, les représentants du corps diplomatique, les représentants des autorités politiques et le groupe de jeunes porteurs d'histoire et de mémoire.

Départ de Son Altesse Royale le Grand-Duc.

Dépôts de fleurs devant le Monument du Souvenir (Gëlle Fra)

A l'issue de la cérémonie devant le Monument National de la Solidarité vers 11.00 heures, des couronnes de fleurs seront déposées devant le Monument du Souvenir par **le Ministre de la Défense** et par la Ville de Luxembourg.

Dépôts de fleurs devant la Croix de Hinzert

Un cortège sera formé en face de la Chapelle des Glacis au Limpertsberg vers 11.30 heures.

Le cortège, précédé de la Musique Militaire et d'un détachement de l'Armée, partira vers 11.35 heures pour la Croix de Hinzert, Monument National de la Résistance et de la Déportation, où se déroulera la cérémonie suivante vers 11.40 heures:

Choral des Martyrs Luxembourgeois (Albert Thorn).

Bénédictio de la Tombe par Monseigneur Jean-Claude HOLLERICH.

Dépôts de couronnes par la Chambre des Députés, **le Gouvernement**, la Ville de Luxembourg, le Comité du Souvenir de la Résistance et les Mouvements de la Résistance.

Dépôt de fleurs devant le Mémorial de la Déportation

A 11.45 heures, des couronnes de fleurs seront déposées par **le Gouvernement** et par la Ville de Luxembourg devant le Mémorial de la Déportation.